colorant et 10 0|0 de sulfate de soude. On entre la laine et on teint pendant une heure au bouillon puis on ajoute, suivant la nuance, 2 à 5 0|0 d'acide acétique.

On continue à chauffer au bouillon jusqu'à l'épuisement complet du bain. On traite après teinture en bain séparé avec 1|2 à 1 1|2 0|0 de bichromate de potasse et on fait bouillir une demi-heure.

2° Avec le deuxième procédé, on peut combiner les couleurs d'alizarine et le campêche avec les Bruns Anthracène acides.

On mordance la laine avant teinture avec 3 0|0 de bichromate de potasse et 1 0|0 d'acide acétique.

On teint avec addition de 2 0|0 d'acide acetique et on chauffe lentement au bouillon.

Pour obtenir tout a fait grand teint au foulon on peut traiter quand même traiter après teinture avec 1|2 0|0 de bichromate de potasse.

Le Brun d'anthracène R est plus solide à la lumière qu'au foulon ; par contre,le Brun d'Anthracène B résiste mieux au foulonnage qu'à la lumière. La marque R devient un peu plus bleuâtre au foulon, un léger passage en acide ramène la nuance primitive. Les teintes sur laine chromée sont solides au foulon, mais les nuances traitées après teinture au bichromate de potasse ont une résistance supérieure.

Le décatissage et le carbonisage ou épaillage chimique sont sans action bien sensible sur les bruns acides.

Les deux bruns se combinent parfaitement au Rouge pour laine B, au Jaune anthracène, au campêche, etc.

**Bleus Marines N R N V**

Les bleus marines NR et NV sont des colorants pour tissus de laine. Le bleu NV donne un bleu marine rougeâtre, le bleu NN est un bleu marine verdâtre. On peut combiner ces deux marques et obtenir tous les bleus marines.

La teinture en est facile et bon marché.

On teint en bain neutre avec addition de 20 0|0 de sulfate de soude ou de sel marin.

Pour laine, la manufacture F. Bayer a, comme créations récentes : le bleu d'alizarine en pâte,les bleus d'alizarine S R et S en pâte et en poudre ainsi que les bleus brillants d'alizarine G et R.

Les *Bleus brillants d'alizarine* se fixent en un seul bain avec 10 0|0 de sulfate de soude et 2 0|0 d'acide acétique. On entre à 35°, on chauffe lentement jusqu'au bouillon et l'on maintient la température pendant 1 heure à 1 heure 1|2. Suivant l'intensité de la nuance on fixe avec 2 à 3 0|0 de bichromate de potasse ou de fluorure de chrome. On fait bouillir 1|2 heure. Il est nécessaire d'attendre l'ebullition pour que la laque de chrome puisse se former.

Le *Ponceau double 4 R*, le *Noir pour laine B*, sont des nouvelles marques pour laine qui ayant un bon pouvoir colorant et étant peu coûteuses sont avantageuses pour les teintures bon marché.

**Bleu Azodiamine 2 R**

Les bleus diaminogènes et azodiamine R que nous avons étudiés viennent de se compléter par une nouvelle marque le bleu azodiamine 2 R. Ce colorant donne de jolis bleus-marine en teinture directe ou développée. Ils sont plus rongeâtres et remarquablement plus solides à la lumière. Combinés avec quantités presque égales de Bleu diaminoge BB, ce bleu azodiamine RR donne des teintes genre indigo.

Les 3 développements à préférer sont le B Naphtol, la Naphtyl amine éther N, le Developpeur pour bleu AN. Ces deux derniers produits donnent une nuance plus vive mais coûtent plus que le B. Naphtol. Le bleu Azo diamine 2 R diffère de la marque R, en ce qu'il ne peut être rongé à blanc par la poudre de zinc et l'acétate d'étain.

La teinture se fait avec 1|2 0|0 de soude et 20 0|0 de sulfate de soude. — M. UDE.

# La préparation du nouveau tarif Américain

## ET L'INDUSTRIE DE LA SOIE

La *Silk Association of America*, qui est l'organe autorisé de la fabrique de soieries aux Etats-Unis, n'est pas encore parvenue à élaborer les propositions qu'elle doit soumettre au Comité des voies et moyens. La substitution des droits spécifiques aux taxes *ad valorem* réunit, en principe, l'unanimité de ses membres, car elle mettrait fin aux sous-évaluations qui sont le *delenda Carthago* des fabricants américains ; les divergences commencent lorsqu'il s'agit de passer du principe à l'application. Certains fabricants proposent un droit spécifique unique très simple, comportant un droit pour les étoffes noires et un droit pour les étoffes de couleurs ; mais un tel tarif consacrerait de très grandes inégalités de traitement suivant les articles, car la valeur n'est pas proportionnelle au poids.

Afin de remédier à ces inégalités, la combinaison de taxes spécifiques et de taxes *ad valorem* a été de nouveau mise en avant ; mais ce tarif mixte à *présente, amoindris seulement*, les inconvénients des deux systèmes de taxes et soulève de nombreuses objections. D'autres enfin demandent un tarif spécifique basé sur le poids ou sur le nombre de fils de chaine et de trame et variant suivant les genres de tissus, de manière à être autant que possible proportionnel à la valeur ; mais la complication devient extrême et la tâche de la douane est rendue très difficile. Les hésitations de la *Silk Association of America* sont donc bien explicables et il n'est pas impossible qu'après bien de l'ingéniosité dépensée et en désespoir de cause, le maintien pur et simple des taxes *ad valorem* plus ou moins majorées, ne finisse, encore une fois, par prévaloir.

Ces divergences et ces tiraillements entre les industriels américains ne sont pas, du reste, particuliers à la fabrique de soieries; ils se manifestent également chez les fabricants de lainages et il devient de moins en moins probable que le nouveau tarif puisse être promulgué au commencement du mois de juin.

Voici, en substance, les revendications formulées par les fabricants de bonneterie de soie et de bourre de soie devant le Comité des voies et moyens :

M. Talcott et M. Russell, organes de la Compagnie américaine de bonneterie, ont demandé le relèvement du tarif actuel de 50 o|o à 60 o|o.

M. W.-H. Bilyea, représentant des fabricants de tricots de Philadelphie, a réclamé également le retour aux droits *ad valorem* de 60 o|o.

Pour les tricots de shappe, M. Dimock, président de la *Nonotuck silk Company*, a demandé le relèvement des droits. Il a produit des chiffres desquels il résulte qu'aux Etats-Unis le prix de la main-d'œuvre est de 50 o|o plus cher et le prix de la shappe de 25 o|o plus cher qu'en Europe.

En ce qui concerne les tissus de soie proprement dits, les seules dispositions connues sont celles de MM. Bister et Schmidt, importateurs à New-York, celle de M. Howey, représentant de l'Association des fabricants de tissus de New-York; celle de la *Saxony manufacturing Company* et enfin celle du Comité des importateurs de soieries. Ces dépositions s'accordent sur la convenance de la substitution de taxes spécifiques au tarif actuel, mais lorsqu'il s'agit de passer à l'application, l'accord disparaît.

MM. Bister et Schmidt ont proposé le tarif suivant :

Les tissus de soie dont la chaine est en soie grège et la trame en coton à un bout payeraient 5 cents de dollar par yard carré et 20 o|o *ad valorem*.

Les tissus de soie dont la chaine est en soie grège et la trame en coton à deux bouts, ou bien dont la chaine est en organsin et la trame en coton à un bout payeraient 7 1|2 cents par yard carré et 22 1|2 o|o *ad valorem*.

Les tissus dont la chaine est en organsin et la trame en coton à deux bouts payeraient 10 cents par yard carré et 25 o|o *ad valorem*.

Les tissus de soie pure payeraient 10 cents par yard carré et 30 o|o *ad valorem*.

MM. Bister et Schmidt estiment que ce tarif semi-spécifique et semi *ad valorem* représenterait à peu près les taxes actuelles, savoir : 20 cents par yard ou 45 o|o *ad valorem* pour la 1re catégorie, 30 cents ou 47 1|2 o|o pour la 2e catégorie, 40 cents ou 50 o|o pour la 3e catégorie.

La *Saxony Manufacturing Company*, qui s'est préoccupée surtout de la concurrence des soieries du Japon, a demandé un droit de 5 dol. 25 cents par livre, droit qui représenterait, d'après elle, la main-d'œuvre aux Etats-Unis, laquelle ne dépasserait pas 25 cents par livre au Japon.

Le Comité des importateurs de soieries propose de diviser les étoffes en deux groupes : le premier contenant tous les tissus de soie pesant une once ou moins par yard carré et le second les articles qui pèsent plus d'une once pour la même surface. Ces derniers seraient subdivisés en trois catégories suivant qu'ils sont : teints en *flottes* et en *fil*, écrus ou teints en pièces, et enfin, en bourre soie ou soie et bourre de soie mélangées.

Voici le texte qu'ils ont soumis au Comité des voies et moyens :

Classe A. — Tous les tissus de soie en pièce pesant une once au moins par yard carré payeront 4 dollars par livre.

Classe B. — Les tissus de soie en pièces pesant moins d'une once par yard carré et teints en flottes ou en fil ; s'ils sont tout soie ou si la soie est la matière qui les compoae dans une proportion supérieure à 25 o|o en poids, telle qu'on la trouvera dans l'étoffe en pure teinture, noire ou couleur ou les deux mélangées. paieront 3 dollars 25 par livre.

Si ces tissus sont chargés à la teinture, pour noirs solides ou pour noirs colorés seulement sur les bords, ils paieront 1 dol. 25 par livre.

S'ils sont chargés a la teinture, s'ils sont blancs ou couleurs ou en partie blancs et en partie couleurs, ils paieront 1 dol. 75 par livre.

Si la matière qui les compose est de la soie mélangée de coton ou quelque autre fibre végétale et que le poids de la soie telle qu'elle sera trouvée dans la marchandise n'excède pas 25 o|o du poids du tissu, noir ou couleur ou en partie noir et en partie couleur, le tissu paiera 75 cents par livre.

*Tissus teints en pièces.* — Classe C. — Les tissus de soie en pièces ne pesant pas plus d'une once par yard carré, écrus ou teints en pièces, s'ils sont de soie pure ou que la soie telle qu'on la trouvera dans le tissu, écru ou grège, dépasse 25 o|o du poids total écru, paieront 2 dollars par livre.

S'ils sont décreusés teints ou imprimés, ils paieront 2 dol. 50 par livre. S'ils sont composés de soie mélangée de coton ou de quelque autre fibre végétale et que le poids de la soie telle qu'elle sera trouvée dans la marchandise en grège ou en écru, n'excède pas 25 o|o en poids ils paieront 50 cents par livre. S'ils sont décreusés teints ou imprimés, ils paieront 60 cent. par livre.

Classe D. — Les tissus pesant plus d'une once par yard carrée, composés de bourre de soie ou de soie et de bourre de soie mélangées, si la soie, telle qu'on la trouvera n'excède pas 25 o|o du poids de la marchandise, en grège ou écru, ces tissus paieront 1 dol. 10 par livre.

S'ils sont décreusés ou teints: ils paieront 1 dol. 25 par livre. S'ils sont imprimés ils paieront 1 dol. 40 par livre.

*Rubans et velours.* — Les rubans de soie ou dont la soie est la matière de principale valeur, paieront 40 ou 50 o|o *ad valorem*.

Pour les peluches, les velours ou les autres tissus à poils, de soie pure ou soie et coton, de bourre de soie pure ou de bourre de soie et de coton, le Comité recommande les droits actuellement en vigueur.

En résumé, les combinaisons les plus diverses de taxes spécifiques et de taxes *ad valorem* ont proposés et la confusion est extrême. Il résulte des renseignements que nous recevons de New-York que le Comité des voies et moyens ne serait pas disposé à augmenter la quotité des droits de 45 o|o *ad valorem* actuel mais se contenterait d'en assurer la perception intégrale,et c'est là le but que poursuivent les auteurs des différents projets de taxes spécifiques. (*Bulletin des Soies*).

# LA HAUSSE DES PRIX

## AU JAPON

La hausse des prix au Japon qui est de nature à réagir à brève échéance sur le commerce d'exportation de ce pays, est une des conséquences singulierement intéressante à étudier des progrès économiques qu'il a réalisés avec une si merveilleuse souplesse. Dernièrement, nous avons reproduit, un très intéressant article publié par le *Contemporary*, article dans lequel les conséquences d'un renchérissement brusque du prix de la soie aux Etats-Unis étaient très clairement mises en lumière. Nous trouvons aujourd'hui dans le *Textil Mercury* des renseignements qui complètent très utilement ceux que nous avons déjà donnés et qui témoignent dans le même sens :

« La récente introduction d'un outillage nouveau, dit le journal anglais, a déjà fait hausser, au Japon, le prix de la main-d'œuvre, sans augmenter d'une façon appréciable la richesse du pays. Au contraire, ce fait a produit, sur le prix de certaines marchandises que l'on exportait, une hausse telle que leur exportation a été entravée ; les salaires ont dû être augmentés, au point que les ouvriers peuvent actuellement s'offrir des produits de l'étranger que, la plupart du temps, ils préfèrent à ceux de leur propre pays.

» Un fait très important à constater au sujet de la situation commerciale et industrielle du Japon, c'est la hausse du prix de diverses denrées depuis la guerre. Un rapport officiel sur les conditions économiques du Japon avant et après la guerre avec la Chine, comparant les mois de juin 1893 et 1896, montre que le prix de détail du riz s'est élevé de 7 sho 6 go par yen pour la première qualité à 9 sho 5 go,la cinquième qualité a augmenté de 1 sho 8 go à 8 sho 9 go, soit environ 35 o|o. Le sel de table a augmenté de 31 o|o, l'huile de pétrole de 37 o|o, la houille de 40 o|o, les différentes sortes de bois de 33 à 56 o|o. Le taux de l'intérêt aussi a monté. Le taux journalier de 1,5 sen pour 100 yen est monté à 2,4 sen, et l'escompte, qui était de 1,1 sen et 8 rin en compte courant, est monté à 2,5 sen.

» Tous ces faits sont à considérer avec soin, ajoute le *Textil Mercury*, lorsqu'on veut se rendre compte de la situation industrielle du Japon. De l'avis de bon nombre de personnes compétentes, on s'est trop effrayé de l'épouvantail de la concurrence de ce pays, et il importe de ne pas se laisser ainsi décourager ; il faut voir d'abord si les actifs petits sujets du Mikado n'auront pas déjà suffisamment à faire chez eux, pour que l'Occident puisse leur résister dans la lutte industrielle. » (*Bulletin des Soies.*)

# CHRONIQUE DES PORTS

**Amsterdam**

Le gouvernement hollandais a décidé d'appliquer la machine électrique aux grandes écluses d'Ymuiden, qui forme l'avant-port d'Amsterdam.

Ces écluses sont les plus considérables qui existent en Europe: elles mesurent 200 mètres de longueur sur 25 de largeur et 9 m. 65 de profondeur. Elles nécessiteront 36 moteurs électriques donnant de 17 à 47 chevaux.

**La Loire navigable**

La question de la mise en état de navigabilité de la Loire passionne depuis de longues années les populations de la Loire-Inférieure, de la Maine-et-Loire, de l'Indre-et-Loire, etc. La campagne ouverte n'a pas eu encore de résultat décisif et l'on ne paraît guère en haut lieu se soucier de la solution d'un problème, solution facile pourtant, qui touche à des intérêts supérieurs.

Le pays tout entier doit profiter des avantages considérables que la navigabilité de notre grand fleuve permettra d'obtenir au point de vue de la navigation fluviale.

De nombreux comités de propagande se sont constitués, dans la région de l'Ouest, afin d'agir sur les assemblées locales et les pouvoirs publics. Un congrès aura lieu le 8 mars à Angers et l'on nous dit qu'il aura une importance exceptionnelle et qu'il marquera le départ d'une campagne nouvelle, plus énergique que par le passé.

# COTONS

(*Dépêche communiquée par* M. LEON CLERC)

Liverpool, 13 mars, 12 h.

Vente : 9.000 balles. Marché calme, hausse 5/128

| | | | |
|---|---|---|---|
| Janvier-Févr.. | . ... ./. | Juillet-Août.. | . ... ./ |
| Février-Mars. | 3 57 1/2 | Août-Sept... | 3 55 1 2 |
| Mars-Avril.... | . ... ./. | Sept.-Octobre | ... ./. |
| Avril-Mai.... | 3 57 1/2 | Octobre-Nov. | 3 46 ./. |
| Mai-Juin..... | . ... ./. | Nov. Décemb. | ... ./. |
| Juin-Juillet.... | 3 58 ./. | Déc-Janvier. | . ... ./.. |

Havre, 12 mars.

(*De notre correspondant particulier*)

*Cotons.* — Notre marché reste toujours très calme, prix faciles pour le disponible low-middling New-Orléans 48,75.

A terme la cote a été établie en baisse de 12 c. 1|2, mais la plupart des quelques affaires traitées ont pu s'obtenir encore à 12 c. 1|2 au-dessous, parité à laquelle on restait vendeur vers midi.

Les débouchés de la semaine à Liverpool ont été de 88,000 b. dont 82,000 b. pour la filature anglaise. L'approvisionnement visible de ce marché, est aujourd'hui de 1,495,000 b. dont 1,313,000 b. Amérique contre 1,331,000 b. dont 1,115,000 b. Amérique en 1896.

Il a diminué, cette semaine, de 35,000 b. en total et de 37,000 b. Amérique, contre une augmentation de 6,000 b. en total, mais une diminution de 7,000 b. Amérique, la semaine correspondante l'an dernier.

Aujourd'hui, sur ce marché, on n'a encore traité que 8,000 b. en disponible, à prix en baisse de 1|32 d. pour les Amérique Les futurs qui avaient ouvert en baisse de 2|128e, ont continué de faiblir et aux avis de 4 heures, ils étaient en baisse de 4|128e et vendeurs ainsi.

Ici cette après-midi, les courtiers ont établi le prix courant sur la base de 48,75 le Low-Middling New-Orléans. — Le terme n'a encore donné lieu qu'à peu d'affaires; quelques mois ont pu se traiter en baisse de 25 c., mais on était toutefois acheteur ainsi et à quatre heures, les courtiers n'ont constaté que 12 c. 1|2 de baisse à la cote de quatre heures.

Les futurs à Liverpool clôturent en baisse de 5|128e sur hier, calmes.

Ici, on clôture à la cote de quatre heures, vendeurs.

Le terme à New-York ouvre en baisse de 3 p. marché calme.

La deuxième dépêche donne 1 p. de baisse sur la première, soutenu. Recettes 9.000 b.

Amsterdam, 10 mars.

Cotons d'Amérique, base middling sur mars 22,20, mars-avril 22,20, avril-mai, 22,20, mai-juin, 22,20, juin-juillet 22,20, juillet-août, 22,40, août.-sept. 22,40, septembre-octobre 21,60, oct.-nov., 21.—, nov.-déc. 21,—. Marché ferme.

Londres, 10 mars.

Cotons des Indes-Orientales calmes aux cours d'hier.

Manchester, 6 mars.

Les tissus sont de nouveau en assez bonne demande, toutefois les offres sont très difficilement praticables. Il ne s'est traité d'affaires que là où les fabricants se montraient quelque peu conciliants. Les tissus Burnley sont calmes; les tissus lourds inchangés. Les filés de coton américain pour la consommation sont calmes aux cotations d'hier; les filés en paquets pour l'exportation sont recherchés mais avec peu d'affaires.

# LIN, JUTE & CHANVRE

Londres, 10 mars.

Chanvres : Marché sans changement calme; fair current Manille str expédition éloignée acheteurs à liv. st. 16.5 et voilier à liv. st. 16.10 cif.

Jutes : Marché lourd ; bonnes premières marques natives str mars-avril vendeurs à liv. st. 12.10 cif. ; 500 balles équivalant à M double triangle tr mars-avril Hambourg vendues à liv.st. 12.5 cif.

Lille, 10 mars.

Lins du pays : La fabrication diminue sensiblement et les prix sont bien tenus. En lins de Russie les affaires ont été très actives cette semaine et le chiffre des transactions en lins rouis à terre est beaucoup plus important que celui des semaines précédentes ; il aurait été encore plus élevé sans la réserve des vendeurs. Quant aux lins rouis à l'eau, ils continuent à donner lieu à quelques affaires, mais dans une proportion plus restreinte que les rouis à terre. Prix en hausse pour les rouis à terre et très fermes pour les rouis à l'eau de bonne qualité.

Etoupes de peignage : Affaires toujours calmes, les détenteurs refusant de traiter avec une réduction de un à deux francs demandées par les acheteurs.

Fils de lin et d'étoupes : La filature continue à écouler sa production en vertu des traités antérieurs et maintient ses prix. — Fils de jute avec un bon courant d'affaires pour la saison. Prix fermes.

Toiles : Très bon courant d'affaires, prix sans changement.

# DOUANES FRANÇAISES

TARIF. — *Fils et tissus de soie artificielle.* — *Fixation de la proportion d'alcool employé à la fabrication de ces produits.* — La proportion d'alcool sur laquelle la soie artificielle (« fils et tissus ») acquitte le droit de douane (tarif général) et la taxe de dénaturation afférents à l'« alcool », a été fixée à 7 litres 70 centilitres par kilogramme de produit (Avis du Comité consultatif des arts et manufactures du 10 juin 1891).

Les fabricants français de soie artificielle ont fait observer que cette évaluation était devenue trop faible par suite des modifications apportées aux procédés de fabrication qui étaient en usage à l'époque où elle a été établie. A l'appui de leur réclamation, ils ont exposé que l'opération de la dénitrification est aujourd'hui poussée plus à fond qu'en 1891 et que le produit brut non dénitré subit, de ce chef, une perte de poids notablement supérieure à celle qu'il supportait autrefois.

Appelé à examiner la question, le Comité consultatif des arts et manufactures a reconnu l'exactitude du fait allégué par les pétitionnaires. Après une enquête approfondie, il a déclaré que la préparation d'un kilogramme de soie artificielle exige, dans l'état actuel de l'industrie, l'emploi de 11 litres 75 centilitres d'alcool.

D'accord avec son Collègue au département du Commerce, M. le Ministre des Finances a décidé que ce taux serait pris désormais pour base de la perception du droit de douane et de la taxe de dénaturation.

(Circulaire imprimée n° 2760, du 11 janvier 1897. Annoter en conséquence les n° 381 bis, page 38 et n° 459, page 203, des Notes explicatives.)

**La Démocratie Chrétienne.** — Revue sociale, paraissant le 8 de chaque mois. — Troisième année. — Janvier 1897. — N° 9. — Sommaire : Programme. — Parole Episcopale. — A propos de « A reculons », J. R. — Le Congrès de la Démocratie Chrétienne à Lyon, Abbé Paul Six. — Mouvement Social. — Belgique. Le minimum de salaire. — France. Les Démocrates Chrétiens pendant l'année 1896. — Impuissance du Gouvernement et des Chambres. — Les vrais remèdes sont dans le programme de la Démocratie Chrétienne. — Les fêtes du Centenaire à Reims. — Nord. Les Conseillers socialistes de Lille à l'œuvre. — Discours tout négatif de Me Barboux. — A Dunkerque. — Les Elections sénatoriales et les efforts de l'Union libérale, Dr A. C. — Documents sociaux relatifs au Congrès de Lyon. — Lettres du Cardinal Rampolla. — Plan d'études. — Causerie de M. l'Abbé Cetty, curé de Mulhouse.

Abonnement pour un an : France, 6 francs ; Etranger, 7 francs. — Lille, Administration, rue Nicolas-Leblanc, 25. 15892d

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX

Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 47, Roubaix.

# MARCHÉS A TERME

## Cours du 13 Mars 1897

### LAINES PEIGNÉES

| MOIS DE LIVRAISON | ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — Type unique — Cote précédente | Cote du jour | Laines en suint de Buenos-Ayres — Rendement 36 0\|0 — Cote précédente | Cote du jour | LEIPZIG (par télégraphe) — Type Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précédente (marks) | Cote du jour (marks) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Janvier | 3 85 | 3 85 | 1 175 | 1.175 | .... | .... |
| Février | .... | .... | .... | .... | .... | .... |
| Mars | 3 925 | 3 925 | 1 155 | 1.155 | 3 10 | 3.075 |
| Avril | 3 90 | 3 90 | 1 155 | 1 155 | .... | .... |
| Mai | 3 875 | 3.875 | 1 16 | 1 16 | 3 10 | 3 10 |
| Juin | 3 875 | 3.85 | 1 16 | 1 16 | .... | .... |
| Juillet | 3 875 | 3 85 | 1 165 | 1 165 | 3.125 | 3.10 |
| Août | 3 85 | 3 85 | 1.17 | 1 17 | .... | .... |
| Septembre | 3 85 | 3.85 | 1.175 | 1 175 | 3 125 | 3 125 |
| Octobre | 3.85 | 3 85 | 1.175 | 1 175 | .... | .... |
| Novembre | 3 85 | 3 85 | 1 175 | 1 175 | 3 125 | 3 125 |
| Décembre | 3 85 | 3 85 | 1.175 | 1 175 | 3.15 | 3 15 |

### LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

| MOIS DE LIVRAISON | ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres Allemand B — Cote précédente | Cote du jour | ANVERS (par télégraphe) — Suint de La Plata Type C — Cote précédente | Cote du jour | LE HAVRE (par télégraphe) — Buenos-Ayres Prima bonne courante 36 0/0 — Cote précédente | Cote du jour |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Janvier | 3.75 | 3 75 | 1.165 | 1 165 | 1.18 | 1.18 |
| Février | .... | .... | 1.165 | 1 165 | .... | .. |
| Mars | 3.75 | 3.75 | 1.15 | 1.15 | 1.15 | 1.15 |
| Avril | 3 75 | 3 75 | 1.145 | 1 145 | 1 15 | 1 15 |
| Mai | 3 75 | 3 75 | 1 145 | 1.145 | 1.16 | 1.16 |
| Juin | 3 725 | 3.75 | 1.15 | 1 15 | 1 165 | 1 165 |
| Juillet | 3 725 | 3 75 | 1.15 | 1.15 | 1.17 | 1.17 |
| Août | 3 725 | 3 75 | 1.155 | 1.155 | 1 175 | 1 175 |
| Septembre | 3 725 | 3.75 | 1.15 | 1 155 | 1 175 | 1 175 |
| Octobre | 3 725 | 3 75 | 1 16 | 1.16 | 1 18 | 1 18 |
| Novembre | 3 75 | 3 75 | 1.16 | 1.16 | 1 18 | 1 18 |
| Décembre | 3 75 | 3.75 | 1.165 | 1.165 | 1 18 | 1.18 |

## OPÉRATIONS

**ROUBAIX-TOURCOING**

Tendance soutenue

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Laines peignées | Mars | 10 000 | à | 3 925 |
| | » | ..... | » | .... |
| Type unique | Avril | ..... | » | .... |
| | » | ..... | » | .... |
| | Mai | ..... | » | .... |
| | » | ..... | » | .... |
| | Juin | ..... | » | .... |
| | » | ..... | » | .... |
| | Juillet | 5.000 | » | 3.85 |
| | » | ..... | » | .... |
| | » | ..... | » | .... |
| | Août | 10 000 | » | 3 85 |
| | » | 5.000 | » | 3 875 |
| | » | ..... | » | .... |
| | Septembre | 5.000 | » | 3 85 |
| | » | ..... | » | .... |
| | » | ..... | » | .... |
| | Octobre | 5.000 | » | 3 85 |
| | » | ..... | » | .... |
| | » | ..... | » | .... |
| | Novembre | ..... | » | .... |
| | Décembre | ..... | » | .... |
| | » | ..... | » | .... |
| | » | ..... | » | .... |
| | » | ..... | » | .... |
| | » | ..... | » | .... |
| Laines en suint | Janvier | ..... | » | .... |
| | Février | ..... | » | .... |
| TOTAL | | 40 000 k. | | |

**ANVERS**

Tendance calme

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Type B | Janvier | ..... | k. à | .... |
| | Février | ..... | » | .... |
| | Mars | 5.000 | » | .... |
| | Avril | 10 000 | » | .... |
| | Mai | 5.000 | » | .... |
| | Juin | .. | » | .... |
| | Juillet | 25 000 | » | .... |
| | Août | 35 000 | » | .... |
| | Septembre | .. | » | .... |
| | Octobre | 10.000 | » | .... |
| | Novembre | ..... | » | .... |
| | Décembre | 25.000 | » | .... |
| TOTAL | | 115 000 k. | | |

En suint, on a traité .. balles.

**LEIPZIG**

Tendance calme

TOTAL k.

**Immeubles à louer**

**Maison avec jardin à louer** boulevard d'Armentières, n° 25, loyer 1.300 fr., compris peintures et papiers posés. S'ad. 49, rue de Lorraine, Roubaix. 9654-42194

**MAISON** On demande à louer ou acheter une maison de rentier, avec grand jardin ou un terrain, aux environs de l'église de Mouvaux. Ecrire P. L., bureau du journal. 43029

**Appartements & Chambres A LOUER**

**Publicité économique : Chaque mention d'une ligne de ce tableau se paie vingt centimes; six jours : un franc; quinze jours; deux francs; un mois : trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du « Journal de Roubaix » soir et matin).**

*Chambre garnie*, boul. de Paris, 13.
*Chambres garnies*, 28, rue du Vieil-Abreuvoir.
*Chambre garnie*, rue de Lille, 88.
*Chambres garnies*, rue de Cassel, 45
*Chambres garnies*, 90, Grande-Rue.
*Plusieurs chambres garnies*, rue de la Fosse-aux-Chênes, 96.
*Chambre garnie*, 9, rue Jules Dereguaucourt.
*Chambre meublée*, boulevard Gambetta, 255, Tourcoing.
*Chambre garnie*, rue d'Alsace, 37.

**ENSEIGNEMENT**

**AUX PARENTS** Pension « Beverley » Londres Barnes. Reçoit jeunes gens désirant apprendre l'anglais. Vie de famille. Stevens, directeur. 17062—42946

**DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI**

**ASSOCIÉ** Industriel demande associé avec important capital, pour monter une nouvelle usine dans la région du Nord.— Ecrire à M. Varennes, 29, passage de l'Opéra, Paris. 17335—42979

**LONDRES** Veuve d'un haut fonctionnaire anglais désire recevoir chez elle, à titre de pensionnaires, jeunes gens de bonne famille,venant apprendre l'anglais. Vie confortable et de famille. Distractions et superbes promenades. Termes modérés. Références exigées. Mme Andrews, 26, Dingwall Road, Croydon (Surrey). 43016

**EMPLOI** Homme marié, 30 ans, très sérieux, ayant été dans une teinture de laines et 3 ans dans atelier de construction mécanique, demande emploi. Pourrait principalement être surveillant, comptable, caissier ou magasinier. Ecrire A. G., bureau du journal. 42910—16734

**REPRÉSENTANT** Monsieur sérieux, muni des meilleures références, pouvant présenter une garantie de 1.000 *florins*, au courant de la *fabrication* des draps, buxkins, etc., désire représenter une des maisons les plus grandes de Roubaix, en Hollande. Il est disposé à avoir des marchandises en magasin. S'adresser avec des lettres affranchies, sous les initiales B. O. K., au bureau général d'annonces de Nygh et Van Ditmar, Rotterdam. 4301

**SITUATION** très importante sera faite dans maison sérieuse de fabrication, à jeune homme de bonne famille de Roubaix ou Tourcoing. Il faut être catholique. Ecrire E. O. 40, bureau du journal. 17672—43012

**EMPLOI** Ex-sergent-major pensionné, actif, belle écriture, demande emploi. Prétentions modestes. Ecrire Henry, quai de la Basse-Deûle, 10, Lille. 43002d

**AGENT** étant en relations avec des maisons de 1er ordre en Suède et Finlande, desire representer un fabricant ou commissionnaire de Roubaix. Reponse marquée « agent » à S. Gumelin, Annonsbyra. Stockholm (Suède). (G. 42329). 42971

**AVIS DIVERS**

**VOULEZ-VOUS DES BONS VINS garantis purs des BONS CRUS de la Gironde**

Adressez-vous à M. Emile ODEN, à Castillon, près Saint-Emilion (*Gironde*). — Expéditions directes du vigneron au consommateur.

**Prix très modérés**

*Envoi d'échantillon sur demande*

**GRAINES, SEMENCES POTAGÈRES FOURRAGÈRES DE FLEURS NICOTINE PURE**

*Maison de toute confiance, fondée en 1829*

**F. MONTAIGNE QUÉTU**

*5, rue des Sept-Agaches, LILLE*

Envoi franco catalogues illustrés avec indications de culture.

NOTA. — *La maison est la seule vendant les graines récoltées par elle.* 16968—42938

**Cie DU GAZ DE ROUBAIX**

**POUR L'ÉCLAIRAGE le Chauffage et la Force motrice**

**BAISSE DE PRIX**

**Sulfate d'ammoniaque** pour engrais, garanti contenant **20 à 21 0|0 d'azote. 23 fr. 50** les 100 kilogs. Par quantité supérieure à 1.000 kilogs le prix est réduit à **22 fr. 50.** Paiement comptant.

**Cendres de coke** pour calorifères, **30 centimes** l'hectolitre.

**Cendres** pour fabrication du mortier et allées de jardin **10 centimes** l'hectolitre.

**Machefers** de première qualité, à enlever à l'usine à gaz de Roubaix. Le chariot à 2 chevaux, 0.50 à 1 cheval, 0.25.

S'adresser rue de Tourcoing, 58, à Roubaix, ou à l'Usine à Gaz de Croix. 9290—4000

**GRAINES POTAGÈRES**

Fourragères et Fleurs

Graines de gazons et prairies

**Herboristerie**

**V. MAIRIE**

*155, r. de Paris*, Lille

MAISON DE CONFIANCE

*La plus importante et la mieux assortie de la région.*

Demander le catalogue avec notice sur la culture potagère et sur celle des fleurs. 17045—42942

**COURS DE PEINTURE & DE DESSIN**

**à l'usage des demoiselles**

dirigés par Mlle **C. DESAINT-AMOUR**, diplômée à Paris, au cours de 1884, pour l'enseignement du dessin, *161*, **rue Nationale, Lille.** Réception : le mercredi toute la journée. — **Roubaix**, *16*, **rue** 41338—1

**Cacao van Houten**

**Une cuillerée à café suffit pour preparer une bonne tasse d'un EXCELLENT CHOCOLAT à l'eau ou au lait.**

**BANDAGES** Accessoires de Pharmacie

Consultations toujours gratuites

**CABINET D'APPLICATION**

(Ouvert tous les jours)

**INSTRUMENTS DE CHIRURGIE**

**GEORGES VALIN**

**36, rue Esquermoise, LILLE**

**BANDAGISTE-ORTHOPÉDISTE-SPÉCIALISTE**

*Ex-élève des Ecoles de Médecine et de Pharmacie de Lille*, **diplômé**, *fournisseur spécial des Hôpitaux*

Entrepôt général de tous accessoires de Pharmacie, d'Orthopédie et de Chirurgie.

**Bandages classiques et spéciaux**

*Fabrication, Nickelage, Réparations*

Pour mettre leur clientèle en garde contre les réclames de ces « Maisons universelles » auxquelles la publicité à grand fracas n'a pu donner et ne donnera jamais une réputation sérieuse, MM. les Docteurs et Chirurgiens recommandent ma Maison d'une façon générale comme étant d'entière confiance; sa prospérité toujours grandissante justifie pleinement sa bonne renommée.

Je rappelle au public que je n'exerce ni Pharmacie ni autre partie me consacrant entièrement à ma profession de Bandagiste-Orthopédiste

*PAS DE CONFUSION* : **36, rue Esquermoise, Lille.** 100070—41470

**L'INFORMATION** est le journal financier le mieux renseigné et le plus répandu.

**L'INFORMATION** paraît tous les jours; elle est envoyée 8 jours à l'essai **gratuitement.** Direction : 63, rue du Nord, Bruxelles.

On s'abonne : 35, rue Neuve, à Roubaix, maison de change **J. Butté.** 6873

**A. VANESTE**

*90, RUE NATIONALE, 90*

**LILLE**

JOAILLERIE

DIAMANTS — PERLES ET PIERRES FINES DE CHOIX

BIJOUTERIE ARTISTIQUE

PETITE ET GROSSE ORFÈVRERIE

SPÉCIALITÉ DE BIJOUX

*Pour FIANÇAILLES*

CORBEILLES ET CADEAUX

MONTRES DE PRÉCISION *en tous genres*

MONTRES *Patek, Philippe et Cie, Genève*

GRAND PRIX Exposition Paris 1889

42517

**CHAPELLERIE**

CORDONNERIE — BONNETERIE

**BELLE JARDINIÈRE**

**PARIS**

Succursale de **LILLE** : 177, Boulevard de la Liberté, 177

**VENTE AU DÉTAIL de**

**TOUT**

ce qui concerne l'**Habillement de l'Homme et de l'Enfant**

SPÉCIALITÉ DE VÊTEMENTS SUR MESURE

**Tailleurs pour Dames**

**VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES**

**UNIFORMES CIVILS ET MILITAIRES. — LIVRÉES.**

**Envoi franco sur demande d'Echantillons et Catalogues**

**LINGERIE** 13280

**Le Gaz à la portée de tous**

*La Compagnie du Gaz de Roubaix met à la disposition du public, comme cela se fait à Lille, des compteurs à* **paiement préalable** *pour la vente du gaz au détail; ces compteurs permettent d'obtenir, à tout instant, du gaz au moyen d'une pièce de* **10 cent.** *(Voir les circulaires). Dans ce prix, pour lequel on obtient* **333 litres** *de gaz, est comprise la location du branchement, du compteur, de la tuyauterie et des appareils; moyennant ce prix le placement des compteurs et de la distribution du gaz se fera donc sans frais.* 90790

**BEURRE D'OOSTCAMP** garanti pur à **3,70** le kilog

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

**— SUCCURSALES —**

**